Imprimer

1996/07/10 Le Québec et la Catalogne

Le Québec et la Catalogne

Mise en commun de deux expériences d'aménagement linguistique

Québec, le 10 juillet 1996.- Dans le cadre de la rencontre Catalogne-Québec et avec la Generalitat de Catalunya, le Conseil de la langue française a tenu aujourd'hui un séminaire sous le thème « Politique linguistique et création culturelle ».

La Catalogne et le Québec vivent, sur le plan de la langue, une situation semblable : le catalan est minoritaire en Europe; le français l'est en Amérique. Les deux États partagent la même volonté politique de faire respectivement du catalan et du français la langue officielle sur leur territoire respectif. Ainsi, tout comme le Québec a adopté en 1977 la « Charte de la langue française », la Catalogne a adopté en 1983 la « Loi de la normalisation linguistique », qui fait du catalan la langue officielle au même titre que le castillan (espagnol). À l'instar de la langue française au Québec, le catalan est la langue de l'Administration, de la justice, de l'enseignement et des moyens de communication catalans. Par ailleurs, même si ces deux lois linguistiques présentent des similitudes, elles contiennent également des différences. C'est pour ces raisons que le Conseil de la langue française a pris l'initiative d'organiser ce séminaire, qui a servi notamment à faire le point sur différents aspects des politiques linguistiques en vigueur au Québec et en Catalogne.

Au cours de ce séminaire, quatre sujets ont été étudiés. Comme la littérature et la langue sont intimement liées, l'une ne pouvant exister sans l'autre, le premier sujet portait sur la création littéraire. Avant de présenter le conférencier catalan, monsieur André Gaulin, député de Taschereau et ancien professeur de littérature québécoise à l'Université Laval, a rappelé comment le Québec avait su résister à l'impérialisme d'une langue et avait construit, comme à contretemps, une culture originale qui postule une place à la table des nations libres. Monsieur Oriol Pi de Cabanyes, directeur de l'Institut des lettres catalanes, a donné une brève description de l'histoire de la Catalogne et de la langue catalane, notamment à travers quelque huit siècles de littérature catalane.

Les deuxième et troisième sujets ont été consacrés au dossier linguistique, le deuxième traitant plus particulièrement de la politique linguistique. Monsieur Jean-Claude Corbeil, sociolinguiste renommé et auteur du « Dictionnaire thématique visuel » (DTV), a présenté la stratégie du Québec en matière de langue au cours des 25 dernières années, alors que monsieur Miquel Reniu, directeur général de la politique linguistique à la Generalitat de Catalogne, a fait le bilan de la catalanisation. Le troisième thème a permis d'examiner les mesures juridiques prises pour garantir respectivement l'enseignement en français et en catalan. Monsieur José Woehrling, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal, a rappelé qu'un des objectifs de la Charte de la langue française était d'amener les immigrants à inscrire leurs enfants à l'école française en limitant l'accès à l'école anglaise aux enfants de la minorité anglo-québécoise « de souche », tandis que monsieur Joaquim Arenas, chef du Service de l'enseignement du catalan du ministère de l'Éducation, a décrit le cadre juridique de la Catalogne en matière d'éducation.

Le quatrième sujet a permis de faire le lien entre la langue et les moyens de communication. Madame Martine Tremblay, sous-ministre au ministère de la Culture et des Communications, a traité de l'implantation de l'audiovisuel au Québec et de sa contribution majeure à notre expression culturelle tout en rappelant que la vigilance s'impose toujours. Monsieur Jordi Vilajoana, directeur général de la Corporation catalane de radio et télévision, a présenté la politique

catalane des communications en vue de la diffusion de la langue catalane.

« Nous estimons que nous avons beaucoup à apprendre des communautés linguistiques qui vivent des situations similaires à la nôtre, comme c'est le cas des Catalans, et que des études de type comparatif nous aident à approfondir la réflexion sur notre propre condition », a déclaré la présidente du Conseil de la langue française, madame Nadia Brédimas-Assimopoulos, dans son mot de bienvenue; le séminaire a été ouvert par monsieur Jordi Pujol i Soley, président du gouvernement autonome de la Catalogne, et par monsieur Lucien Bouchard, premier ministre du Québec.

-30-

Source : Bruno Giroux (418) 643-2956